



DÉCLARATION LIMINAIRE

CSA SPIP FS DE REPLI

DU 18 DECEMBRE 2025

Monsieur le Président,

C'est dans un contexte de populisme pénal, boussole de notre garde des Sceaux et de notre administration, que s'ouvre cette dernière instance nationale CSA SPIP en sa formation spécialisée de l'année 2025.

Depuis plusieurs mois, des attaques sans précédent des missions des personnels travaillant en SPIP détruisent minutieusement nos champs d'intervention. L'accompagnement socio-éducatif et la réinsertion des populations marginalisées et précaires ne seront jamais des politiques publiques soutenues par l'extrême droite. Nous en faisons l'amère expérience. Les personnels travaillant en SPIP le savent et continuent de dire STOP au massacre de leurs professions.

Mobilisé.es, ils.elles font fassent quotidiennement aux austérités budgétaires qui se succèdent, aux politiques publiques qui cherchent à casser le service public et les droits des fonctionnaires, à l'augmentation de la charge de travail et des prises en charge sans renfort RH, à la surpopulation carcérale qui ne cesse de battre des records, à la suppression des leviers d'insertion telles que les activités culturelles, les permissions de sortie et tout mécanisme de préparation à la sortie.

La CGT IP, organisation syndicale majoritaire des personnels en SPIP, se bat aux côtés des personnels qu'elle représente. Aujourd'hui, plusieurs organisations syndicales et acteurs du monde judiciaire et pénitentiaire se mettent également en action. C'est uni.e.s et solidaires pour défendre les personnels et leurs missions que nous gagnerons, la CGT IP le sait et continuera à défendre le service public pénitentiaire.

Dans ce contexte les conditions de travail des personnels travaillant en SPIP se dégradent chaque jour un peu plus. La DAP, de son côté, est aux abonnées absentes concernant un dialogue social de qualité, à la hauteur des enjeux actuels des SPIP depuis un an. Qu'à cela ne tienne, l'organisation majoritaire représentative des personnels que nous sommes, ne lâchera rien.

Au regard des carences que nous ne cessons de dénoncer, semaine après semaine, déclaration liminaire après déclaration liminaire quant au déroulement des instances formations spécialisées nationales ; un point méthodologie et suivi des travaux s'imposait.

Nous abordons aujourd’hui la question de la protection fonctionnelle. Celle-ci est un droit pour les agent.e.s, consacré comme principe général par le CE depuis 1963, trop méconnue par ceux/celles-ci mais surtout par les personnels de direction et responsables RH dont le rôle consiste bien à favoriser l'accès à ce dispositif aux agent.e.s de la filière IP concerné.e.s .

Dans un second temps nous parlerons de l'expérimentation de la semaine en 4 jours dans les services. Nous ne pouvons que déplorer que ce point n'ait encore jamais fait l'objet d'un échange en instance nationale auprès des organisations représentatives du personnel que nous sommes ; et ce alors même que les notes SG et DGAFP érigent en principe directeur de l'expérimentation « un dialogue social continu et approfondi ».

Les premières remontées des services en notre possession laissent pourtant transparaître des points noirs comme la bascule des agent.e.s volontaires en horaires fixes et la disparition des droits au temps partiel au détriment du dispositif.

Qui plus est la CGT revendique une semaine de travail qui doit être de 4 jours et non en 4 jours, sans augmentation du volume horaire de travail journalier et sans impacts sur les droits des agent.e.s du service public.

Faire fi d'expérimentations en cours au sein des SPIP semble monnaie courante par notre administration centrale. Quelle stupéfaction pour notre organisation syndicale d'apprendre au détour d'un déplacement syndical que le SPIP de Vienne sur la DISP de Lyon expérimente le flex-office ! Expérimentation sans aucun cadrage, périmètre et accompagnement des agent.e.s alors même qu'un déménagement a eu lieu à cet effet ! Cette expérimentation aurait vocation à se développer au sein d'autres SPIP de la DISP de Lyon. Une nouvelle fois nous apprenons fortuitement l'existence d'un projet qui devrait nous être présenté lors des instances ou réunions auprès de la DAP.

Prisme a été de nouveau à l'ODJ du CSA SPIP de ce matin. Comment ne pas souligner une fois encore, dans cette instance dédiée aux conditions de travail, les diverses alertes portées par notre organisation syndicale depuis plus de 18 mois. Ces dysfonctionnements ont des conséquences persistantes sur les conditions de travail des personnels des services expérimentateurs : usure, multiplication des tâches, pertes de données, demandes de sur-adaptation et sur-intégrations quotidiennes... L'insécurité professionnelle est au rendez-vous mais vous y restez sourd.e.s. Coûte que coûte il faut déployer !

Comme vous pouvez le constater, les sujets relatifs à l'hygiène, la sécurité et les conditions des travail en SPIP sont nombreux Monsieur le Président. Il est heureux qu'une instance nationale CSA SPIP et FS dédiée à la filière IP existe. Et pour la CGT IP, contrairement à une OS siégeant, nous ne lâcherons rien pour en défendre son maintien !

Montreuil, le 18 décembre 2025

LA CGT INSERTION PROBATION

UFSE-CGT 263, rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil Cedex

01 55 82 89 71 - spip.cgt@gmail.com

www.cgtsip.org